JARDIN DE LA N ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 20 SEPTEMBRE.

APPEL
aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

La commission impériale et l'Exposition universelle de Paris se propose d'organiser un DIORAMA VIVANT, dans le jardin de l'Exposition, pour l'exposition de Decembre, et surtout de tableaux photographiques de ce que la végétation offre de plus remarquable, de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, alors qu'il n'est point possible d'exhiber ces produits mêmes du sol. On trouvera aussi des dessins du pays ou des paysages ou encore de la plantes ainsi reproduites.

Les photographes et les horticulteurs n'ad'ressent donc aux possesseurs de ces spécimens de la flore louisianaise ainsi reproduite le moyen de la photographie. Un compte également sur le concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle-Orléans, des professeurs de chimie et des chefs d'institutions.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exploitation d'végétaux vivants dans le parc du Champ-de-Mars, tient à rassembler autant que possible, tableaux qui puissent être les reproductions vivantes, avec leur développement complet et dans leurs positions naturelles, à de la grande distance de leur pays natal.

Il importe, en conséquence d'établir dans l'enceinte de l'Exposition internationale d'Horticulture, un diorama montrant, sous son aspect caractéristique, la végétation des principaux climats du globe.

Afin de rendre cette exposition instructive, le commissaire impérial a pensé qu'il importait tout particulièrement de rechercher artistique et scientifique de ces couches. Parmi les visiteurs qui viendront de tous les points du monde, chacun voudra voir la représentation fidèle des plantes de son propre pays, et chaque tableau aurait contribuer à l'intérêt et au succès de l'ensemble s'il était établi en fidélité. Le public examinera avec curiosité et admirera de chaque région, cette leçon de géographie botanique, le tout dans un ordre parfait.

Pour y parvenir, il faut montrer ces spécimens de végétation dans leurs conditions naturelles, aussi complètes, et choisir, parmi les échantillons de la plus grande perfection. Il faut donc que vous soyez le premier à prêter votre zèle à un si grand but.

La photographie, qui allait son sujet presque instantanément offre seule la garantie de l'exactitude et de la vérité que doit exiger pour le nouveau diorama; les photographes sont précisément les matériaux que la commission impériale revoyez avec reconnaissance de ces personnes qui l'aide et l'efficacement dans cette partie de ses travaux, et elle fera dans son rapport une mention spéciale des noms de tous les contribu-

2nd&1ST

L'Exposition Universelle de Paris. 1867.

A VANT été nommé, par Son Excellence le Gouverneur Wells, Agent et Commissaire pour représenter les intérêts de l'Etat de la Louisiane à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Paris, en 1867, j'annonce respectueusement à ceux des citoyens de l'Etat qui désireront y exposer des produits naturels, des produits manufacturés, que j'ai donné tous les renseignements possibles et établi à l'exposition des colis au lieu de destination, et, en outre, que j'ai nommé, comme mes agents spéciaux, dans la ville de Saint, de midi à 2 heures.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Représentant à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.

1 juillet

Aux Planteurs et sucriers de l'Etat de la Louisiane.

Le fait d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des Etats-Unis, et l'assentiment du palais de l'Industrie à Paris étant maintenant assuré, nous devons compter sur l'Exposition comme sur un fait acquis. Aucun de ceux qui connaissent les ressources des Etats-Unis en éléments agricole minéraux et minéraux, ne peut douter qu'ils ne tiennent une place prédominante dans cette Exposition, pourvu que cette opinion n'est pas bornée à ce de l'Atlantique, d'est l'espace librement abondant des Unis dans le palais de l'Industrie.

et si la Louisiane n'était point sortie de l'état de guerre comprenant à jouir seulement des bienfaits de la paix, nous aurions pu, en hommes énergiques qu'ils sont pas la tête de notre en arrière des autres Etats dans l'empressement de leurs ressources.

Exposition offre une occasion extraordinaire de montrer comme bien grandes sont les richesses de la vallée du Mississipi, en produisant aux hommes intéressés de toutes nations, des échantillons de coton, de sucre, riz, tabac, &c., &c., dans quelques parties du monde mais qu'aucune n'a dépassée.

Le développement de grandes ressources est tout aussi l'intérêt du négociant que du planteur. Ré- commerce, c'est favoriser autant l'un que l'autre, car le a marché du même pas. Les avantages commerciaux de la Louisiane sont trop connus de nous tous pour que nous insistions.

Tous les commerçant et les plus savent que ce qui le plus besoin maintenant dans cet Etat, c'est capital et le travail. Un changement s'opère dans le économie intérieure des Etats-Unis, par suite d'une grande de notre main-d'œuvre, et par conséquent on cherche aujourd'hui l'emploi d'un gros capital pour que s puissions nous récupérer des pertes que nous causa la privation de travail manuel.

Nous nous adressons naturellement à l'Europe pour avoir ce capital et ce travail. Nous ne pouvons mieux faire, pour inspirer confiance aux capitalistes et aux ouvriers d'immigration, qu'en montrant ce que notre pays peut produire.

Les commissaires, entièrement versés dans la connaissance du sol et du climat de l'Etat, pourront fournir toutes les statistiques nécessaires pour guider à la question et à la quantité des récoltes, à la condition salubre du pays à bonne situation des plantations qui sont déjà en exploitation, à l'avantage pécuniaire qu'on réalisera en entreprenant d'autres, doivent, sur tous ces points de vue, nous servir beaucoup, surtout le capital et la main-d'œuvre.

Les produits envoyés comme échantillons ne peuvent, en aucune manière, être une perte pour l'expéditeur, parce que le gouvernement les enverra gratis en France à partir de New-York, et parce qu'il est probable que la Législature de cet Etat les enverra gratis d'ici à New York, et que l'expéditeur, malgré ces avantages n'en restera pas moins libre de disposer de ces articles après l'Exposition.

Les planteurs de la Louisiane sont respectueusement requis d'ouvrager les spécimens de leurs produits pour exposition en ballots faits d'une manière propre et convenables, et d'adresser aux commissaires dans cette ville, en leur donnant l'espace qu'occupera le colis, et l'espèce de ces articles, et de communiquer avec eux directement pour chaque chose se rattachant à l'objet en vue.

Comme cette affaire est, dès ce moment, d'importance pour l'Etat, tout planteur et résident, sans avoir égard à des considérations de partisan de personne, tout intéressé au retour et au progrès de notre ancienne prospérité, est respectueusement requis de coopérer avec nous pour assurer à la vallée du Mississipi et à l'Etat de la Louisiane, une contribution à l'Exposition Universelle, un rapport avec leurs vastes ressources

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.

Paris de 1867.

N. Orléans, 20 juillet 1866. 3d jul

Compagnie d'Assurance de l'UNION
DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Nouveaux état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866—

Primes sur les risques d'incendie	$ 122,387 94
" des risques de mer	41,783 14
" " des rivières	36,559 70
	200,730 78
En moins, primes remboursées	2,625 64
	198,225 14
Primes non expirées le 30 avril 1866	82,279 38
	116,045 76
Portion payée dans la même période, savoir:	
Perte par les incendies	$ 20,615 79
" sur les rivières	24,304 15
" sur les mers	39,411 46
	84,331 40
Total des pertes	86,286 66
Remboursement sur le sorip	7,616 99
Dépenses, intérêts sur le sorip, profit, compte de pertes et compte l'escompte et compte d'intérêts	74,300 35
Taxes et Licenses intérieurs	7,564 72
Quittance pour sauf remboursé	20,262 97
En réserve, pour risques non expirés	39,849 13—289,971 64
Bonifice, net	$41,839 20

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets de capital	150,120
Prêts garantis par hypothèque	6,764 45
Prêts garantis	97,908 13
Effets pour primes	20,306 23
Effets pour primes en paralysie	20,306 23
En caisse	51,724 45
Compte individuels pour primes	19,097 78
Propriétés foncières	19,097 78
	$400,250 21

Le conseil tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

M. CRAWFORD, secrétaire.

Rue des Le Louisiane,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans
Assermenté et signé par devant moi, ce 9 août 1866 §
J. MAGNE, Notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net de l'actif de la Compagnie, et de quatre-vingt-dix pour cent. Ledit dividende est payé en crédit du stock non payé.

Il sera en outre réuni de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir du 1er août, 1866.

La Compagnie continue d'assurer contre les pertes ou dommages par incendies, les parties ou propriétés ci-mentionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui en font assurer.

DIRECTEURS:

J. B. Elmer,	B. W. Gédrie,
A. Chapman,	B. W. Ogden,
B. W. Adams,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Sauvinet,	L. Allen,
Jos. J. Acquiere,	F. Morgan,
Victor Barthe,	J. Goldstein

mai-s, 1866 S. Sabey

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CAROUSELSLET, No 3.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865, $ 250,611 38

Savoir:

Primes d'incendie	$ 149,264 66
Primes de mer	54,702 46
Primes de rivières	46,644 26
	250,611 38
En moins, primes non-expirées	39,288 99
Primes remboursées	1,376 16 — 40,665 15
Primes émettes	$ 209,946 23
Portion payées, savoir:	
Pertes par l'incendie	$ 92,212 99
Sur les risques de mer	34,156 17
Sur les risques de rivières	43,720 00
	170,119 16
Remboursement	5,748 25
Commissions	29,784 94
Taxes et licences des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	10,099 32
Profits, pertes et portes, intérêt du compte	10,992 79 — 166,339 24
Montant net des primes portiques	$ 43,606 99

L'actif de la Compagnie, comme suit:

2 0 pour prêteur, en vertu de l'exception	$ 61,224 12
Billets pour primes	27,227 00
Placé en actions de chemins de fer	22,511 00
Placé en actions de banques	1,000 00
Placé en actions de Compagnies d'Assurances Mutuelle	12,232 50
Prêts sur garantie	24,427 70
Prêts sur hypothèque	24,427 70
Propriétés foncières	19,097 78
Le montant net des opérations réels des deux Compagnies	$ 43,606 99

O. GAILLARD, président.

H. CASTERBON, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 10 décembre 1865.
SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 décembre 1865, aux porteurs de certificats de scrip non encore payés, le montant de leurs certificats de scrip, avec intérêt à 6 pour cent par an, à compter de cette date, et ils en donnent par les présentes avis public. Ledit intérêt cessera de courir sur tous les certificats de scrip qui ne seront pas présentés pour être payés dans les soixante jours après ladite date.

DIRECTEURS:

J. Lesher	D'Lee Bankey
A. Hennen,	John Gilmore, Conr Oechsly
A. Millaudon,	A. Mercier,
	A. Walker,

Septembre 11 MARTIN FRONT KOSKI — No 77 225

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Frederick Jacob West a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de citoyenneté à la succession vacante de feu Nicolas Frank Kendel, décédé intestat. A cet effet par la présente donne à tous ceux qui pourront consulter d'avoir à déduire leurs droits pour les raisons pour lesquelles la pétition ne devrait pas être accordée, dans les dix jours de la date des présentes, sous peine de forclusion.

A. J. VILLERE,
Deputé Greffier.

Nlle-Orléans, 18 septembre 1866.

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$ 606,168 66
Sur les risques de rivières	471,135 42
Sur les risques de mer	347,466 32
Total des primes	$1,794,554 22
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866	$ 321,315
Primes remboursées	86,169 50
	407,484 50
	$1,387,069 72
Montant des primes payées	
Portes payées et estimées	$ 24,493 66
Portes d'incendie	79,646 05
Portes de navires	208,345 34
Portes de rivières	210,345 39
Remises payés au lieu de scrip	79,762 29
Commissions payées	55,192 34
Taxes payées	46,197 24
Remboursements payées	61,307 31
Profits et pertes, dépenses, générales, timbres, encourage ou moins, &c.	148,186 09
	913,720 21
Bénéfice net	473,349 51
Montant des primes participant au dividende scrip	1,387,069 72
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Billets garantis par hypothèques	$ 60,565 00
Billets garantis par actions	30,304 46
Effets	51,183 51
Propriétés foncières	70,000 00
Placé en fonds consolidés et en bons de la ville	70,000 00
Placé en actions de banques	99,000 00
Scrip étranger et du pays, compte de scrip	1,675 00
Compagnie de Dry Dock Valley	100,000 00
De pour primes et en sois de perception	18,000 00
En caisse	47,375 00
	$547,105 97

Le bilance qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net de l'actif de la Compagnie, et de quatre-vingt-dix pour cent. Ledit dividende sera payé en crédit du stock non payé, à partir du 1er octobre 1866.

Il sera en outre réuni de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir du 1er août, 1866.

La Compagnie continue d'assurer contre les pertes ou dommages par incendies, les parties ou propriétés ci-mentionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui en font assurer.

DIRECTEURS:

John Fanberton,	Ed. Dugasseur,
Pierre Pouris,	David Hall Coard,
Chs. Haguety,	F. Morgan,
E. Z. Kelf,	J. Morgan Hu
J. J. Fernandez,	L. P. Chassaing,
M. Feig.	Quin—30t

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$ 190,093 73
Sur les risques de mer	65,422 87
Sur les risques de rivières	107,696 97
	$ 363,163 7
Risques non expirés le 31 décembre 1865	30,709 00—332,872
A déduire:	
Risques non expirés le 31 décembre 1865	65,345 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865	3,344 64— 68,689 64
Montant net des primes le 31 décembre 1865	$ 270,184 69
Portes payées dans la même période	
Sur les risques d'incendie	$ 54,740 62
Sur les risques de rivières	75,282 23
Sur les risques de mer	66,322 56—196,345 41
Remboursement	3,344 64
Escompte de quittes pour comptant	75,106 18
Dépenses, taxes de licences, &c.	39,192 14
Profits et pertes, etc.	131,936 05—449,458 34
Perte sur l'actif	$ 25,749 30

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Plus de un dixième de la valeur et de l'Etat	$ 64,956 80
Placé en actions de Banques et de Gas	211,700 00
Prêts garantis	47,300 00
Effets pour primes	41,491 25
Primes dues et en course de perception	26,453 50
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle	15,400 00
Montants n'ayant pas	10,793 75
En caisse	160,635 97
Total de l'actif	$ 1,126,976 06

Le soudit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nelle Orléans.
Assermenté et signés pardevant moi, ce 19 janvier 1866.
SAMUEL MYERS,
Deuxième juge de paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

L'intérêt de ces pour cent sur les certificats de scrip non encore payés sera payé à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président,
JOHN H. OLIVER, Vice Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire,
DIRECTEURS:

John O. Gaines,	H. E. Loudale,
John C. Richs,	Sumpter Turner,
R. Blanc,	B. Bloom,
J. H. Stauffer,	J. B. Bova,
Henry Renshaw,	Thos. A. James,
Thomas Sloo,	J. C. Barrell.

19 nov—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées en 1864 $ 74,778 6.
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865:

Sur les risques d'incendie	$ 195,138 27
Sur les risques de mer	32,825 05
Sur les risques de rivière	67,626 41
	301,641 73
Total des primes	$376,414 73
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865	$ 93,284 00
Primes remboursées	3,594 67
	96,868 67
Montant net des primes	$ 279,746 06
Portes: Sur les risques d'incendie	$ 54,620 99
Sur les rivières	20,824 80
Sur les risques de rivières	51,764 19
	$ 126,799 13
Taxes	15,719 18
Rabais	3,629 00
Dépenses générales, intérêts	13,671 77
Intérêt de scrip	21,925 99
	180,731 07
Bénéfice net	$ 99,014 99

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets pour primes	$ 6,306 10
Billets garantis par maisons	
Billets garantis par hypothèque	113,546 00
194 pour primes en voie de perception	39,076 71
Actions de la Compagnie on Banque, Gas, Bonds, de la ville et autres bons	161,000 00
Sorip différentes compagnies	102,000 00
Propriétés foncières	39,314 65
En caisse	77,993 07
	560,367 6
En moins: Intérêt non réclamé sur scrip	24,000 20
Intérêt payable sur scrip	21,000 00
Réclamations non encore réglées	12,000 00
	41,000 00
	$ 519,367 07

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Qu'on se rappelle qu'aujourd'hui, 9 janvier 1866, personnellement est comparu, assermenté, sauteur pardevant moi, juge de paix dans et pour la paroisse susdite, James Hyde, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nelle Orléans—lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le contenu tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. TUTEE, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1866.
P. CHE CUVELLIER,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net de l'actif de la compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1865, et ils en donnent avis de dividende, des certificats à compter du 1er avril prochain.

L'intérêt de six pour cent dû sur les certificats de scrip non payés, sera payé à partir du 1er décembre 1865.

DIRECTEURS:

J. Rathbone,	E. Caballero,
J. W. Babcock,	Wm Stevens,
George Dresbert,	Jos. Degrondel,
A. A. Wilson,	J. Bonnet,
W. Bailey Blanchard Jr.,	James Boyce,
Samuel Jarvis	

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

An cadre des actionnaires.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 février 1866 $ 868,540 64

Savoir—primes d'incendie $ 387,405 47
" de mer 156,792 71
" de rivières 324,341 6
$ 868,540 64
En moins, primes remboursées $ 2,333 33
" non expirées $ 81,290 00
$ 83,623 33
Montant net des primes $ 784,921 31

PERTES PAYEES.

Portes par l'incendie	$ 246,346 64
Portes sur mer	121,266 32
Portes sur les rivières	313,124 23
Remarques	$ 680,736 19
Dépenses générales, intérêts, profits et portes	103,913 13
	784,915 75
Bénéfice net	$ 284,915 =

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en actions de banques	$ 37,000 00
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	91,200 00
Placé en fonds de la ville et autres	100,000 00
Placé en actions de banques	202,150 00
Placé en scrip de compagnies d'assurances	13,000 00
Effets à recevoir	15,000 00
Scrip étranger et du pays	1,000 00
Primes en voie de perception	4,375 00
En caisse	3,000 00
Dans de la ville	98,436 98
	$ 577,162 98

Le bilance qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net de l'actif de la Compagnie, et de quatre-vingt-dix pour cent. Ledit dividende sera payé en crédit du stock non payé, à partir du 1er octobre 1866.

Il sera en outre réuni de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir du 1er août, 1866.

La Compagnie continue d'assurer contre les pertes ou dommages par incendies, les parties ou propriétés ci-mentionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui en font assurer.

DIRECTEURS:

J. B. Elmer,	B. W. Gédrie,
A. Chapman,	B. W. Ogden,
B. W. Adams,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Sauvinet,	L. Allen,
Jos. J. Acquiere,	F. Morgan,
Victor Barthe,	J. Goldstein

mai-s, 1866 S. Sabey

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CAROUSELSLET, No 3.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865, $ 250,611 38

Savoir:

Primes d'incendie	$ 149,264 66
Primes de mer	54,702 46
Primes de rivières	46,644 26
	250,611 38
En moins, primes non-expirées	39,288 99
Primes remboursées	1,376 16 — 40,665 15
Primes émettes	$ 209,946 23
Portion payées, savoir:	
Perte par l'incendie	$ 92,212 99
Sur les risques de mer	34,156 17
Sur les risques de rivières	43,720 00
	170,119 16
Remboursement	5,748 25
Commissions	29,784 94
Taxes et licences des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	10,099 32
Profits, pertes et portes, intérêt du compte	10,992 79 — 166,339 24
Montant net des primes portiques	$ 43,606 99

L'actif de la Compagnie, comme suit:

2 0 pour prêteur, en vertu de l'exception	$ 61,224 12
Billets pour primes	27,227 00
Placé en actions de chemins de fer	22,511 00
Placé en actions de banques	1,000 00
Placé en actions de Compagnies d'Assurances Mutuelle	12,232 50
Prêts sur garantie	24,427 70
Prêts sur hypothèque	24,427 70
Propriétés foncières	19,097 78
Le montant net des opérations réels des deux Compagnies	$ 43,606 99

O. GAILLARD, président.

H. CASTERBON, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 10 décembre 1865.
SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 décembre 1865, aux porteurs de certificats de scrip non encore payés, le montant de leurs certificats de scrip, avec intérêt à 6 pour cent par an, à compter de cette date, et ils en donnent par les présentes avis public. Ledit intérêt cessera de courir sur tous les certificats de scrip qui ne seront pas présentés pour être payés dans les soixante jours après ladite date.

DIRECTEURS:

J. Lesher	D'Lee Bankey
A. Hennen,	John Gilmore, Conr Oechsly
A. Millaudon,	A. Mercier,
	A. Walker,

Septembre 11 MARTIN FRONT KOSKI — No 77 225

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Frederick Jacob West a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de citoyenneté à la succession vacante de feu Nicolas Frank Kendel, décédé intestat. A cet effet par la présente donne à tous ceux qui pourront consulter d'avoir à déduire leurs droits pour les raisons pour lesquelles la pétition ne devrait pas être accordée, dans les dix jours de la date des présentes, sous peine de forclusion.

A. J. VILLERE,
Deputé Greffier.

Nlle-Orléans, 18 septembre 1866.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées en 1864 $ 74,778 6.
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865:

Sur les risques d'incendie	$ 195,138 27
Sur les risques de mer	32,825 05
Sur les risques de rivière	67,626 41
	301,641 73
Total des primes	$376,414 73
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865	$ 93,284 00
Primes remboursées	3,594 67
	96,868 67
Montant net des primes	$ 279,746 06
Portes: Sur les risques d'incendie	$ 54,620 99
Sur les rivières	20,824 80
Sur les risques de rivières	51,764 19
	$ 126,799 13
Taxes	15,719 18
Rabais	3,629 00
Dépenses générales, intérêts	13,671 77
Intérêt de scrip	21,925 99
	180,731 07
Bénéfice net	$ 99,014 99

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets pour primes	$ 6,306 10
Billets garantis par maisons	
Billets garantis par hypothèque	113,546 00
194 pour primes en voie de perception	39,076 71
Actions de la Compagnie on Banque, Gas, Bonds, de la ville et autres bons	161,000 00
Sorip différentes compagnies	102,000 00
Propriétés foncières	39,314 65
En caisse	77,993 07
	560,367 6
En moins: Intérêt non réclamé sur scrip	24,000 20
Intérêt payable sur scrip	21,000 00
Réclamations non encore réglées	12,000 00
	41,000 00
	$ 519,367 07

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Qu'on se rappelle qu'aujourd'hui, 9 janvier 1866, personnellement est comparu, assermenté, sauteur pardevant moi, juge de paix dans et pour la paroisse susdite, James Hyde, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nelle Orléans—lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le contenu tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. TUTEE, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1866.
P. CHE CUVELLIER,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net de l'actif de la compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1865, et ils en donnent avis de dividende, des certificats à compter du 1er avril prochain.

L'intérêt de six pour cent dû sur les certificats de scrip non payés, sera payé à partir du 1er décembre 1865.

DIRECTEURS:

J. Rathbone,	E. Caballero,
J. W. Babcock,	Wm Stevens,
George Dresbert,	Jos. Degrondel,
A. A. Wilson,	J. Bonnet,
W. Bailey Blanchard Jr.,	James Boyce,
Samuel Jarvis	

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.

An cadre des actionnaires.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 30 février 1866 $ 868,540 64

Savoir—primes d'incendie $ 387,405 47
" de mer 156,792 71
" de rivières 324,341 6
$ 868,540 64
En moins, primes remboursées $ 2,333 33
" non expirées $ 81,290 00
$ 83,623 33
Montant net des primes $ 784,921 31

PERTES PAYEES.

Portes par l'incendie	$ 246,346 64
Portes sur mer	121,266 32
Portes sur les rivières	313,124 23
Remarques	$ 680,736 19
Dépenses générales, intérêts, profits et portes	103,913 13
	784,915 75
Bénéfice net	$ 284,915 =

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en actions de banques	$ 37,000 00
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	91,200 00
Placé en fonds de la ville et autres	100,000 00
Placé en actions de banques	202,150 00
Placé en scrip de compagnies d'assurances	13,000 00
Effets à recevoir	15,000 00
Scrip étranger et du pays	1,000 00
Primes en voie de perception	4,375 00
En caisse	3,000 00
Dans de la ville	98,436 98
	$ 577,162 98

Le bilance qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net de l'actif de la Compagnie, et de quatre-vingt-dix pour cent. Ledit dividende sera payé en crédit du stock non payé, à partir du 1er octobre 1866.

Il sera en outre réuni de payer SIX pour cent d'intérêt sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir du 1er août, 1866.

La Compagnie continue d'assurer contre les pertes ou dommages par incendies, les parties ou propriétés ci-mentionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui en font assurer.

DIRECTEURS:

J. B. Elmer,	B. W. Gédrie,
A. Chapman,	B. W. Ogden,
B. W. Adams,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Sauvinet,	L. Allen,
Jos. J. Acquiere,	F. Morgan,
Victor Barthe,	J. Goldstein

mai-s, 1866 S. Sabey

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CAROUSELSLET, No 3.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865, $ 250,611 38

Savoir:

Primes d'incendie	$ 149,264 66
Primes de mer	54,702 46
Primes de rivières	46,644 26
	250,611 38
En moins, primes non-expirées	39,288 99
Primes remboursées	1,376 16 — 40,665 15
Primes émettes	$ 209,946 23
Portion payées, savoir:	
Perte par l'incendie	$ 92,212 99
Sur les risques de mer	34,156 17
Sur les risques de rivières	43,720 00
	170,119 16
Remboursement	5,748 25
Commissions	29,784 94
Taxes et licences des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	10,099 32
Profits, pertes et portes, intérêt du compte	10,992 79 — 166,339 24
Montant net des primes portiques	$ 43,606 99

L'actif de la Compagnie, comme suit:

2 0 pour prêteur, en vertu de l'exception	$ 61,224 12
Billets pour primes	27,227 00
Placé en actions de chemins de fer	22,511 00
Placé en actions de banques	1,000 00
Placé en actions de Compagnies d'Assurances Mutuelle	12,232 50
Prêts sur garantie	24,427 70
Prêts sur hypothèque	24,427 70
Propriétés foncières	19,097 78
Le montant net des opérations réels des deux Compagnies	$ 43,606 99

O. GAILLARD, président.

H. CASTERBON, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 10 décembre 1865.
SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix
dans et pour la paroisse d'Orléans

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 décembre 1865, aux porteurs de certificats de scrip non encore payés, le montant de leurs certificats de scrip, avec intérêt à 6 pour cent par an, à compter de cette date, et ils en donnent par les présentes avis public. Ledit intérêt cess